



VAL-DE-VESLE

**COMPTE-RENDU DE
COMMISSION**

COMMISSION

« ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE HISTORIQUE »

Mardi 21 mai 2024 à 19^h à la Mairie

Membres présents :

Isabelle PERRIN, Micheline BELLOUIN, Serge HIET, Antoine RENAUD, Jérémy RICHY et Stéphane VANLOMMEL

Membre excusé :

Franck FROGER, Nathalie MORIN-ROUSSEL et Yves RAMOS

1. Achat de beaux arbres : choix du pépiniériste et de l'entreprise qui réalisera les plantations

2. Choix des endroits pour la plantation de ces beaux arbres sur la commune

La commission voudrait planter de beaux arbres sur la commune sur plusieurs années et à des endroits bien précis.

M. Antoine RENAUD, ayant travaillé sur le sujet, expose aux membres de la commission un programme de plantations pour les années à venir avec pour objectif la gestion du patrimoine arboré de la commune, l'embellissement du cadre de vie, la multiplicité d'îlots de fraîcheur (et donc de puits de carbone) et l'intérêt pour la biodiversité.

Il explique qu'il faut faire très attention au port de l'arbre (forme et aspect), à son adaptation au climat, aux fruits qu'il pourrait donner (et aux inconvénients que cela peut engendrer), aux oiseaux qui pourraient y nicher (problèmes avec les étourneaux et les corbeaux en trop grand nombre), à son feuillage (persistant ou caduque) au sol et à l'endroit où il sera planté (possibilité de nuisance avec les voisins), etc.

Il nous fait part des lieux qui paraissent intéressants pour la plantation de beaux arbres (voir plan ci-après) :

- ⇒ au Petit Parc ; possibilité d'en planter une vingtaine (d'essences et de types différents)
- ⇒ à l'angle de la rue Désiré Jacqueminet et de la rue Simone Veil (face au café restaurant Le Cœur des Bulles):
1 beau sujet comme un cèdre
- ⇒ au nouveau cimetière de Wez : 2 arbres
- ⇒ au Bois Branscourt (tout au bout de la rue du Voyeu entre les dernières maisons)

M. Serge HIET rappelle que la température sous un arbre est d'au moins 4 à 6 °C moindre qu'en plein soleil :

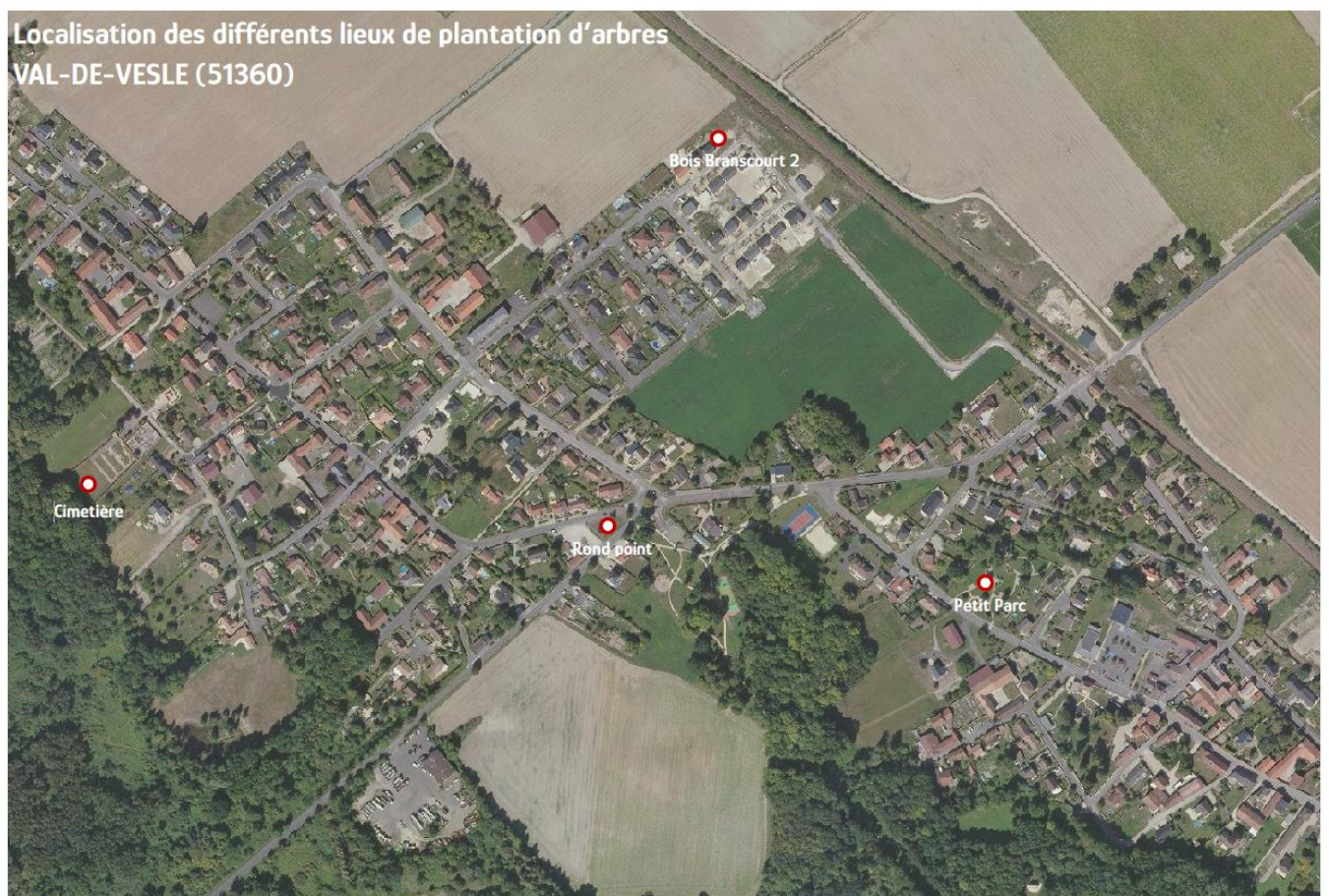
Article de Marie Arnould publié le 7 février 2023 dans Terre vivante, l'écologie pratique :

« 7 °C ! C'est la différence de température entre le plein soleil et sous les arbres, dans une rue classique, bordée de bâtiments et plantée d'arbres de chaque côté. Appréciable lorsque les températures tutoient les 40 °C comme cela a souvent été le cas l'été dernier !

Ces mesures obtenues par le programme Cooltrees, piloté par l'Inrae (INstitut de Recherche public oeuvrant pour un développement cohérent et durable de l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement), montrent à quel point le feuillage des arbres constitue une véritable carapace absorbante : il absorbe les rayonnements directs du soleil, sans stocker cette énergie et sans la redistribuer la nuit. Un effet climatiseur qui permet de rendre les températures plus supportables, sachant que pour l'humain, les chaleurs sont considérées comme confortables jusqu'à 26 °C, modérées de 27 à 32 °C, fortes entre 33 et 38 °C et très fortes à partir de 39 °C.

Cet impact n'est valable que pour des arbres d'une taille respectable : « Pour que ces arbres offrent tout leur potentiel, il faut qu'ils aient atteint l'âge adulte, d'où l'urgence de conserver les arbres existants compatibles avec la vie de la cité et de planter dans de bonnes conditions », conseille Augustin Bonnardot, arboriste-conseil au CAUE77, en prélude à l'étude. »

Mme Isabelle PERRIN demande à chacun de réfléchir aux lieux pouvant accueillir d'autres arbres comme éventuellement aux Grands Bois (pour compléter ceux déjà plantés et ceux qui, dans les années à venir, risquent de dépérir) et pourquoi pas à l'angle de la rue Cérés et de la rue de la Libération (où il y a déjà 3 beaux bouleaux).



M. Antoine RENAUD précise que 24 beaux arbres seront plantés courant novembre 2024. 4 entreprises ont répondu (voir tableau ci-après) à l'appel d'offres.

Seule l'entreprise Juvigny espace vert a choisi un pépiniériste différent (Arbor Vicq dans le Nord) des 3 autres (Tortefontaine dans le Pas de Calais).

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité, de choisir l'entreprise EDIVERT, sans l'assurance reprise, car c'est la seule qui propose un service supplémentaire qui est de préparer en aval (au mois d'août) une fosse pour une meilleure reprise de l'arbre.

	Cout Total HT hors garantie	Commentaire	Cout moyen pour 24 arbres	Cout moyen d'une plantation hors fourniture	Garantie de reprise (option)	Marquage en pépinière	Différence par rapport au devis le plus élevé	PEPINIERE	Distance
ID VERDE	14 982,80 €		624,28 €	?	1 901,40 €	514,80 €	3 589,40 €	Tortefontaine 62	251km
EDIVERT	18 572,20 €	une erreur 18/20 chêne sessile au lieu de 20/25 Apport de terre végétale création des fosses en période estival	773,84 €	391,30 €	1 725,00 €	350,00 €		Tortefontaine 62	251km
EDIVERT	17 038,68 €		709,95 €	369,30 €	902,78 €	350,00 €			
ARTOPIA	17 272,80 €	80€ de delta sur le prix des végétaux par rapport à EDIVERT	719,70 €	538,67 €	1 194,56 €	492,00 €	1 299,40 €	Tortefontaine 62	251km
JUVIGNY ESPACE VERT	14 361,00 €	arrosage 385€/passage -100€ de delta sur le prix des végétaux par rapport à EDIVERT	598,38 €	285,00 €	555,00 €	590,00 €	4 211,20 €	ARBOR Vicq 59	200km

Comparatif des devis des 4 entreprises pour une plantation de 24 arbres en novembre 2024

		FORCE			
PETIT PARC		300/350	14/16	18/20	20/25
CHENE DE HONGRIE	Quercus frainetto				1
CHENE SESSILE	Quercus petraea				1
ORME CHAMPETRE	Ulmus Minor			1	
TULIPIER DE VIRGINIE	Liriodendron tulipifera			2	
BOULEAU VERRUQUEUX	Betula pendula			2	
AULNE BLANC	Alnus Incana			1	
AULNE GLUTINEUX	Alnus glutinosa			2	
CHARME HOUBLON	Ostrya carpinifolia			2	
ERABLE PLANE	Acer Platanoïdes	1			
ERABLE CHAMPETRE	Acer Campestre	1			
BOULEAU VERRUQUEUX	Betula pendula	2			
NOISETIER	Corylus avellana	3			
CIMETIERE					
MERISIER	Prunus Avium			1	
ROND POINT					
CEDRE ATLAS	Cedrus atlantica				1
BOIS BRANSCOURT 1					
CHENE SESSILE	Quercus petraea			1	
CHARME COMMUN	Carpinus betulus			1	
CHARME HOUBLON	Ostrya carpinifolia			1	
TOTAL		7	0	14	3
Nombre de sujet total		24			

Essences, forces et quantités des 24 arbres qui seront plantés sur la commune en novembre 2024

3. Aménagement des Fontainiers (plantation de haies au cimetière de Wez, accès mare forestière)

Il serait bien, pour 2025, de prévoir un cheminement pour accéder à la mare forestière (derrière le cimetière de Wez) et aller jusqu'au chêne des marais (près du grand verger). Pour cela, des devis sont à demander pour le terrassement.

De plus, il faudrait se rapprocher d'un équipementier pour l'installation d'un terrain de foot à 7.

4. Aménagement du parc de la mairie

M. Serge HIET a eu le matin même une réunion avec Marianne SMYTHE, paysagiste de l'entreprise Métamorphose pour relancer les travaux d'aménagement du parc de la mairie.

Un avant-projet définitif nous parviendra en septembre pour une consultation des entreprises en fin d'année 2024. Les travaux pourront ainsi commencer courant 2025.

Ce projet aura un coût d'environ 200 000 € avec, entre autres :

- ⇒ une pergola naturelle fermée : végétation qui montera le long de fils tendus
- ⇒ l'apport de bonne terre
- ⇒ la plantation de 7 beaux arbres et de plus de 1000 plantes vivaces avec paillage
- ⇒ l'implantation de 7 bancs ainsi que des tables de pique-nique
- ⇒ la mise en place de spirales à insectes et de tours à hirondelles pour que ce parc soit une vitrine de la biodiversité
- ⇒ la mise en place d'une pompe plus puissante pour le bassin
- ⇒ etc.

5. Concours « cultiv ta biodiv » (valorisation des aménagements mis en place en faveur de la biodiversité)

M. Antoine RENAUD nous présente le concours « Cultive ta biodiv » qui est un projet spécialement conçu pour soutenir les agriculteurs, viticulteurs, maraîchers, arboriculteurs, collectivités, travaillant dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne, de la Meuse, et de la Seine-et-Marne.

Pour participer, il suffit de prendre en photo un aménagement en faveur de la biodiversité (Agroforesterie, haie, bande fleurie, bord de champ, nichoir, perchoir, ruches, mare entretenue etc.) et d'envoyer les informations demandées **avant le 26 mai** sur un lien informatique.

Il aimerait participer, au nom de la commune, en présentant ce qui a été fait en début d'année 2024 dans le cadre « des Chemins du Vivant », sur une parcelle d'environ 20m*20m en plein champ (derrière les poulaillers pour combler un trou qui servait de dépotoir) avec une plantation de haies (sureaux, noisetiers, églantiers) et d'arbres (bouleaux, merisiers, chênes).

Les membres de la commission lui donnent le feu vert pour remplir le questionnaire de ce concours.

La réunion s'achève à 20h10